

Retour à l'accueil

FEUILLET PAROISSIAL SAINT-MAXIME 13 novembre 2022

Secrétariat et Presbytère

Tél : 450 681-1977 / 450 681-1040
3 700, boul. Lévesque Ouest, Laval H7V 1E8

Ouverture du bureau : Lundi, mercredi et vendredi de 9 h 30 à 13 h.

Courriel de la paroisse : stmaxime@bellnet.ca

Courriel du curé : pascalcyr00@gmail.com

Site internet : <http://www.paroissesaintmaxime.org>

Partage Saint- Maxime : 450 973-4242. Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 17 h.

Nouvelles et événements de la semaine

AVIS DE CONVOCATION Dimanche le 27 novembre 2022 vers MIDI

Assemblée générale des paroissiens En vue de l'élection des marguilliers.

Vous êtes, par la présente, convoqués, à une assemblée de paroissiens qui aura lieu le dimanche 27 novembre 2022, après la messe de 11 heures, à l'église St-Maxime (Salle Mgr André-Rivest) ; elle a pour but d'élire deux (2) marguilliers. Ce sont des mandats complets (3 ans) qui se termineront le 31 décembre 2025. M. Charles Uzarama ne peut se représenter puisqu'il termine un deuxième mandat de 3 ans. M. Nicaise Dovonou peut être candidat puisqu'il complète un premier mandat de 3 ans. Chaque marguillier s'occupe de dossiers spécifiques dans différents secteurs d'activités au niveau administratif (ex : secrétariat, administration, ressources humaines). Toute candidature est la bienvenue. J'encourage les femmes à s'impliquer dans le conseil de fabrique. Bienvenue à cette assemblée.

Merci d'avoir à cœur votre paroisse et de vous impliquer activement !

Jean Berlinguette, président de l'Assemblée de fabrique.



D'une pierre deux coups.

Comme l'an dernier, Développement et Paix en partenariat avec l'Abbaye Saint Benoit du Lac offre de délicieux fromages de grande qualité à découvrir



en famille ou à offrir en cadeaux. Tous les profits seront versés entièrement à notre organisme catholique Développement et Paix. D'une pierre deux coups : soutenir les plus pauvres de la planète et gâter votre famille ou vos amis.

La date limite pour commander est le 21 novembre et la date de livraison prévue à l'église St-Maxime est le 16 décembre.

Il y a des coffrets à : 32 \$, 37 \$ et 42 \$. Pour tous les détails, visitez notre site internet : <http://www.paroissesaintmaxime.org>.

Pour informations ou pour commander : Benoit Choquette, 450 978-1389 après 13 h.

HORAIRE DES MESSES ET ACTIVITÉS

Messes dominicales

Samedi : 16 h 30
Dimanche : 8 h 30
Dimanche : 11 h sur ZOOM
ID 837 4369 4606 - mot de passe 370037 - <https://us02web.zoom.us/j/83743694606>
Expérience du Dimanche : Cette messe est en rediffusion toute la semaine sur notre site paroissiale <http://www.paroissesaintmaxime.org>

Messes en semaine

Lundi, mercredi et vendredi : 16 h 30
Mardi et jeudi : 8 h 30
Chapelet : 30 minutes avant chaque messe de semaine.

Adoration

Lundi, mercredi et vendredi 17 h - 18 h
Mardi et jeudi : 9 h - 10 h

Partage biblique

Mercredi : 14 h - 15 h 30
Samedi : 9 h 30 - 11 h sur Zoom seulement
841 6709 4101 / MP 370037

Famille du Sacré-Cœur

Vendredi 16 h 30 sur Zoom 850 8856 3699 MP 370037

Légion de Marie

Mardi : 9h

Cœur d'accueil de Jésus

Mercredi et samedi : 20 h - 21 h sur Zoom seulement 899 281 6257

INTENTIONS DES MESSES

Samedi 12 novembre

16 h 30 : Fernande St-Pierre Claudette Lessard

Dimanche 13 novembre

8 h 30 : Nicolle Renaud La succession

11 h : Gérald Rita

Lundi 14 novembre 16h 30 : Action de grâce pour Sr OhashiKeiko

Mardi 15 novembre 8 h 30 : Lorice Elias une paroissienne

Mercredi 16 novembre 16h30 : Aux intentions de L. Laurier et S. Carrier

Jeudi 17 novembre 8h 30 : Gérard et Madeleine Beudet La succession

Vendredi 18 novembre 16h 30 : Rita Poulin Turgeon Sa famille

Samedi 19 novembre

16 h 30 : Diane Bourque Thérèse Depocas

Dimanche 20 novembre

8h30 : Simone Wheatley Ses enfants

11h : Victor Ross Huguette Grenier

Aux messes du 12 et 13 novembre, nous offrons la possibilité d'offrir l'onction des malades. Pour pouvoir recevoir ce sacrement, vous devez avoir une maladie grave ou être en perte de forces majeures à cause de l'âge.

VOS OFFRANDES DU 6 NOVEMBRE

Quête : 1 064 \$ Lampions : 216 \$ Dîme : 440 \$
Collecte annuelle : 1 345 \$

Quête œuvre pontificale de la propagation de la foi : 423 \$

Merci

LE SACREMENT DE L'ONCTION DES MALADES

Être réconforté, apaisé et vivifié dans ma souffrance

Destiné aux personnes gravement malades ou fragilisées dans leur vieillesse, le sacrement de l'onction des malades témoigne de la présence du Christ ressuscité auprès d'elles.

Qu'est-ce que l'onction des malades ?

La présence du Christ dans ma souffrance

L'**onction des malades** est l'un des sept sacrements de l'Église catholique.

Elle est le signe de la **présence du Christ** ressuscité auprès des personnes éprouvées par la maladie physique ou psychique, ou la vieillesse.

En effet, les Évangiles rapportent que, hormis le péché, le Christ a partagé notre condition humaine jusque dans la souffrance et la mort. Parfois, il a guéri, et même ressuscité, annonçant ainsi la victoire, par sa mort et sa résurrection, sur le péché et la mort.

Il a demandé à ses disciples d'**oindre d'huile** et de **guérir les malades**, et ils poursuivirent cette mission après la Résurrection.

Aujourd'hui, l'Église propose ce sacrement par lequel elle croit que Jésus continue de *toucher* les personnes. Ce sacrement consiste en une imposition des mains et une onction d'huile bénite le Jeudi saint, lors de la messe chismale.

Autrefois nommé **extrême-onction** ou *derniers sacrements*, car donné au **seuil de la mort**, il a, depuis le concile Vatican II, retrouvé la fonction du sacrement destiné à réconforter dans la douleur.

À qui est donné l'onction des malades et dans quelles circonstances ?

En danger pour cause de maladie ou de vieillesse

- *L'onction des malades est donnée à une personne gravement malade ou âgée.*
- *Une des conditions pour la recevoir est d'être chrétien catholique ou orthodoxe.*
- *Même si elle peut être proposée par l'entourage ou l'aumônier d'un hôpital, elle doit être demandée librement par le récipiendaire.*
- *Seul un prêtre peut la donner.*

« Comme tous les sacrements, l'onction des malades est une célébration liturgique et communautaire, qu'elle ait lieu en famille, à l'hôpital ou à l'église, pour un seul malade ou pour tout un groupe d'infirmes, il est très convenable qu'elle soit célébrée au sein de l'eucharistie, mémorial de la Pâque du Seigneur. » (Catéchisme §1519)

Elle peut être donnée autant de fois que nécessaire.

En aucun cas, elle ne remplace les soins médicaux.

Quelle est la place de l'onction des malades dans la vie chrétienne ?

Un sacrement pour la vie

Le **sacrement de l'onction des malades** intervient au cœur de la vie au même titre que la maladie ou la vieillesse. Celles-ci peuvent être de grandes épreuves de l'existence dans lesquelles nous expérimentons impuissance, limites, parfois angoisse, repli sur soi, désespoir, et nous pouvons entrevoir la mort.

« Au moment de la maladie, témoigne Jean-Paul II dans son message pour la XXIII^e Journée mondiale du malade en 2005, apparaît avec le plus d'urgence le besoin de trouver des réponses adéquates aux questions ultimes [...] sur le sens de la douleur, de la souffrance et de la mort elle-même, considérée non seulement comme une énigme à laquelle il est difficile de se mesurer, mais comme un mystère dans lequel le Christ incorpore à lui notre existence, en l'ouvrant à une naissance nouvelle et définitive pour la vie qui ne finira plus. »

« L'onction des malades parachève les onctions saintes qui jalonnent toute la vie chrétienne ; celle du baptême avait scellé en nous la vie nouvelle ; celle de la confirmation nous avait fortifiés pour le combat de cette vie. Cette dernière onction munit la fin de notre vie terrestre comme d'un solide rempart en vue des dernières luttes avant l'entrée dans la Maison du Père. » (Catéchisme §1523)

Quels sont les effets du sacrement des malades ?

Être réconforté, apaisé, fortifié

Pour le chrétien, l'onction des malades confère une grâce particulière destinée à réconforter, apaiser, aider à vivre et vaincre les difficultés inhérentes à la maladie ou la vieillesse. Elle est reçue comme un **don du Saint-Esprit** qui renouvelle la confiance en Dieu et fortifie face aux tentations.

Un des effets de ce sacrement peut également être le **pardon des péchés** si la personne n'a pu recevoir le sacrement de réconciliation.

En outre, le chrétien croit que *« le Christ a greffé au fond de la souffrance la puissance de la Rédemption et la lumière de l'espérance. Alors le malade croyant – dans le creuset de son épreuve qui demeure intacte – s'unit silencieusement à la Rédemption du Christ, comme Marie au pied de la croix. Il ne s'agit pas de résignation passive ou de fatalisme, car un tel malade reste habité par le désir de vivre, avec l'aide des médecins, mais prêt à remettre sa vie à Dieu quand viendra le moment du grand passage. Il vit de la grâce de l'amour. C'est un don de Dieu. »* (Jean-Paul II aux blessés de la vie, Lyon, 5 octobre 1986)

Enfin, dans la foi chrétienne, l'onction des malades prépare à entrer dans la vie éternelle, portée en soi depuis son baptême, *« en des vases d'argile »* (2Corinthiens 4,7).

Comment se déroule la célébration de l'onction des malades ?

Si l'état de la personne le permet, ce sacrement aura été préparé, avec les membres de la pastorale des malades et les proches, en priant, en éclairant ce geste par la parole de Dieu, en recevant le **sacrement de réconciliation**.

Ensemble, on peut prier ainsi :

« Seigneur, regarde avec bonté N, qui va recevoir le sacrement des malades. Que ton amour le visite et le fortifie. Donne-lui la paix et la joie. Soulage ses souffrances. Accorde-lui meilleure santé. Donne-lui courage et force dans son épreuve. Remplis son cœur de confiance en ta bonté et en la vie éternelle où tu nous donnes rendez-vous. »

- *Le sacrement lui-même est conféré :*
- *En silence, le prêtre **impose les mains** à la personne souffrante, invoquant la descente de l'Esprit Saint sur elle.*
- *Il lui donne l'**onction** sur le front et les mains avec l'huile **des malades** et dit :*
- *« - N, par cette onction sainte, que le Seigneur, en sa grande bonté, vous reconforte par la grâce de l'Esprit Saint.*
- *Amen.*
- *Ainsi, vous ayant libéré de tous péchés, qu'il vous sauve et vous relève.*
- *Amen. »*

À ceux qui se trouvent au seuil de la mort, peut également être donnée l'eucharistie comme **viatique** en ce passage vers la vie éternelle.

Marie-Christine Lafont

« Ô Mort, où est ta victoire ? »

Lettre pastorale des évêques de France aux fidèles catholiques

Chers frères et sœurs,

« Ô Mort, où est ta victoire ? » Cette question vient du fond des âges. Elle surgit de l'élan de vie déposé en chaque être humain lorsqu'il se révolte devant la mort. Car celle-ci lui apparaît en quelque sorte inhumaine.

Pour le croyant, la question semble jaillir de Dieu lui-même ! En effet, Dieu, le Maître de la vie, ne peut pas laisser la mort engloutir la vie : « Dieu n'a pas fait la mort », lisons-nous dans les Écritures d'Israël [1].

Pour le chrétien, l'interrogation est comme une réponse à notre inquiétude, selon la catéchèse de l'apôtre saint Paul sur la résurrection. Elle confirme l'espérance des prophètes annonçant que la mort sera vaincue :

La mort a été engloutie dans la victoire.

Ô mort, où est ta victoire ?

Ô mort, où est-il, ton aiguillon ? (1Co 15,54b-55).

L'énigme de la mort et de la souffrance

La mort touche et interroge chacun d'entre nous. Mort d'un proche âgé s'éteignant doucement. Mort d'une personne enfin soulagée d'une grave maladie. Mort, tellement scandaleuse, d'un enfant, d'un jeune ou d'une personne très aimée, victime précoce d'une maladie, d'une épidémie ou d'un accident. Mort occasionnée par un attentat ou par la guerre. La mort est là, inévitable, avec souvent son cortège de souffrances. Spontanément, on peut dire qu'elle effraie. Oui, nous ne sommes pas faits pour la mort !

Les évêques du monde entier réunis au Concile Vatican II constataient : « C'est en face de la mort que l'énigme de la condition humaine atteint son sommet. L'homme n'est pas seulement tourmenté par la souffrance et la déchéance progressive de son corps, mais plus encore, par la peur d'une destruction définitive. Et c'est par une juste inspiration de son cœur qu'il rejette et refuse cette ruine totale et ce définitif échec de sa personne. Le germe d'éternité qu'il porte en lui, irréductible à la seule matière, s'insurge contre la mort [2]. »

Ces mêmes évêques affirmèrent aussi : « L'Église croit que le Christ, mort et ressuscité pour tous, offre à l'homme, par son Esprit, lumière et forces pour lui permettre de répondre à sa très haute vocation [3]. »

Ainsi, c'est en restant lucides sur notre propre peur tout en mettant notre foi en Jésus mort et ressuscité, que nous devons accueillir la question posée au sein de notre société : peut-on aider activement une personne à mourir ? Peut-on demander à quelqu'un d'aider activement à mourir ? En osant regarder la mort avec Jésus, le Christ, nous pouvons amorcer une réponse.

« Notre sœur la mort »

[Chaque année, le 2 novembre, la liturgie invite à commémorer les fidèles défunts.](#) Tout au long du mois de novembre, nous prions plus intensément pour eux. Cette prière ravive parfois notre souffrance, elle redit aussi notre foi pleine d'[espérance](#) : la mort est un passage, le passage le plus important depuis notre venue à la vie.

Pourquoi prions-nous pour les morts sinon parce que nous croyons que la mort est un passage de la vie en ce monde à la vie éternelle avec Dieu ? Nous prions parce que nous voulons que nos défunts connaissent le bonheur éternel. Car, nous le savons, l'âme est « spirituelle et immortelle [4] » et « le désir du bonheur s'accomplit dans la vision et la béatitude de Dieu [5] ». Ce passage, nous le regardons comme l'ultime « pâque » de nos vies. Ce passage est éclairé par la Pâque de Jésus : Il est tout entier passé de la mort à la vie. Sa [résurrection](#) l'atteste pleinement. C'est pourquoi saint Paul peut affirmer : « Si le Christ n'est pas ressuscité, votre foi est sans valeur » (1 Co 15, 17).

[Saint François d'Assise termine son ode à la Création en osant chanter](#) : « Loué sois-tu pour notre sœur la mort corporelle à qui nul homme vivant ne peut échapper. » Même si notre société cache la mort et la regarde peu en face, celle-ci est la compagne de nos vies et nous rappelle fraternellement son issue. En Jésus-Christ, « premier-né d'entre les morts » (Col 1,18 ; Ap1,5), la mort devient bienheureuse. « Dans le Christ, tous recevront la vie », enseigne saint Paul (1Co15,22). Telle est la magnifique [espérance](#) chrétienne.

La mort, nous l'évoquons souvent, à chaque fois que nous prions le *Je vous salue Marie* : « Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous [...] maintenant et à l'heure de notre mort. » Les auteurs spirituels disent qu'il y a deux jours importants dans notre vie : l'aujourd'hui et celui de notre mort. À la lumière de l'Évangile, ces deux moments acquièrent une belle densité. Chaque matin, il est beau de dire au Seigneur « me voici », [comme la bienheureuse Vierge Marie au jour de l'Annonciation](#) : « Fiat, que tout m'advienne selon ta parole » (Lc 1,38). Chaque soir aussi, au seuil de la nuit comme au seuil de la mort, il est également beau de dire avec le vieillard Siméon, tout à la joie de la rencontre avec son Sauveur : « Maintenant, tu peux laisser ton serviteur s'en aller en paix... » (Lc 2, 29),

La science et la foi contre la douleur et la souffrance

Déjà en 1965, le Concile Vatican II, confiant dans les progrès de la science, remarquait : « Toutes les tentatives de la technique, si utiles qu'elles soient, sont impuissantes à calmer l'anxiété de l'être humain : car le prolongement de la vie que la biologie procure ne peut satisfaire ce désir d'une vie ultérieure, invinciblement ancré dans son cœur[6]. »

Aujourd'hui, la science médicale a progressé. Non seulement, elle permet des avancées dans le soin, mais elle est aussi de plus en plus capable de soulager la douleur physique et, parfois, psychique. L'Église salue ces progrès lorsqu'« on veut simplement atténuer la douleur de manière efficace en recourant aux analgésiques, dont la médecine permet de disposer[7] ». Cela peut contribuer à atténuer des souffrances existentielles et même spirituelles.

Le développement des soins palliatifs est un gain important de notre époque. D'une manière très heureuse, ces soins allient compétence médicale, accompagnement humain

grâce à une relation de qualité entre équipe soignante, patient et proches, et respect de la personne dans sa globalité avec son histoire et ses désirs, y compris spirituels. Grâce à ces soins, les familles peuvent mieux accompagner ceux qui, dans des circonstances douloureuses, s'approchent du grand passage de la mort. Nous encourageons la recherche et le développement des soins palliatifs afin que chaque personne en fin de vie puisse en bénéficier [8], aussi bien à son domicile que dans un EHPAD ou à l'hôpital. Chers frères et sœurs, il est bon que chacun de vous s'informe sur les soins palliatifs [9] pour bien accompagner l'un de vos proches qui en aurait besoin.

Dans certains cas cependant, la souffrance paraît insupportable, en particulier quand les traitements semblent impuissants. Il arrive aussi qu'une maladie incurable plonge la personne dans une angoisse ou un mal de vivre auxquels elle veut mettre fin. Notre foi est alors mise au défi de ces situations qui soulèvent des interrogations légitimes.

L'« aide active à mourir » permettrait évidemment de supprimer toute souffrance, mais elle franchirait l'interdit que l'humanité trouve au fond de son être et que confirme la Révélation de Dieu sur la montagne : « Tu ne tueras pas » (Ex 20,13 ;Dt5,17). Donner la mort pour supprimer la souffrance n'est ni un soin ni un accompagnement : c'est au contraire supprimer la personne souffrante et interrompre toute relation. C'est « une grave violation de la Loi de Dieu[10] ». C'est une grave transgression d'un interdit qui structure notre vie sociale : nos sociétés se sont organisées en restreignant toute atteinte à la vie d'autrui. Pratiquer l'« aide active à mourir » est et sera la cause d'autres souffrances, en particulier celle du remords et de la culpabilité qui rongent insidieusement le cœur de l'être humain ayant consenti à faire mourir son semblable, jusqu'à ce qu'il rencontre la miséricorde du Dieu Vivant.

Le choix de la fraternité

Notre foi nous convie à une autre attitude : par elle nous choisissons l'accompagnement, envers et contre tout. La fraternité du bon Samaritain qui prend soin de son frère « à demi-mort » nous inspire ce chemin (Lc10,33-35). La fraternité invite à nous entraider pour garder la force d'accompagner avec délicatesse, fidélité et douceur.

En lien avec les équipes soignantes, nous pouvons vivre cet accompagnement avec patience. L'agonie, c'est-à-dire les derniers moments de la vie, peut-être plus ou moins longue, plus ou moins apaisée, plus ou moins dramatique. La tradition chrétienne connaît des gestes variés pour l'accompagner de manière humaine, vraiment fraternelle : les [psaumes](#), la prière commune, mais aussi le fait de rester près d'une personne en fin de vie, sans se lasser.

L'accompagnement, pour alléger la douleur, peut aller jusqu'à la sédation. Cette sédation est souvent intermittente et doit être proportionnée. De façon rare, l'équipe soignante peut estimer juste d'accueillir la demande d'un patient de recevoir une sédation continue jusqu'au décès ou bien de l'envisager avec les proches, lorsque le patient ne peut plus exprimer sa volonté [11]. Il ne s'agit pas alors de donner la mort mais d'apaiser la souffrance. Ces décisions, toujours collégiales, doivent être prises dans un échange délicat avec les proches, notamment pour laisser le temps de vrais adieux, autant que possible.

Il est alors beau « de savoir demeurer », de veiller avec ceux qui souffrent de l'angoisse de mourir, de « consoler », c'est-à-dire d'être avec dans la solitude, d'être une présence partagée qui ouvre à l'[espérance](#) [12]. » Il est beau de préparer le malade à voir Dieu. La présence de l'aumônier est importante. Quand cela est possible et correspond à la situation religieuse du patient en fin de vie, la célébration des sacrements de la [Réconciliation](#), de l'Onction des malades et de l'[Eucharistie](#) est une étape très belle. N'oublions pas la communion reçue en viatique, c'est-à-dire au moment du passage vers le Père : elle est plus que jamais « semence de vie éternelle et puissance de [résurrection](#) » [13]. Et en tous les cas, la prière auprès d'un mourant, même silencieuse, n'a pas de prix pour nous qui croyons en « la communion des saints ».

Le baptême, source de vie

Frères et sœurs, mettre la main sur la durée de notre vie, choisir l'heure de notre mort, s'en faire le complice, c'est revenir sur l'engagement pris [en notre saint Baptême](#). En lui, nous avons été plongés dans la mort et la [résurrection](#) de Jésus afin que, comme lui, nous vivions une « vie nouvelle » (cf. *Rm*6,3-4). Par le [Baptême](#), nous sommes purifiés et consacrés dans l'[Esprit Saint](#) pour offrir avec Jésus, chaque instant donné par Dieu durant notre vie sur la terre. La vie nouvelle des disciples de Jésus est celle de « l'amour » (cf. *Rm* 13,8-10), amour pour Dieu et pour notre prochain (cf. *Mt*22, 36-40). Se préparer à la mort, c'est, avec la grâce de Dieu, aimer et grandir dans l'amour pour Dieu et pour nos frères et sœurs. « Au soir de notre vie, nous serons jugés sur l'amour », selon le mot de saint Jean de La Croix qu'aime répéter [le pape François](#) [14].

Ainsi, notre [Baptême](#) est la vraie source de nos « directives anticipées [15] », qu'elles soient écrites ou simplement transmises oralement à une « personne de confiance [16] ». Il est bon de nous entraider à vivre, de nous faire mutuellement confiance pour être encouragés à vivre jusqu'au bout dans la dignité des enfants de Dieu.

Nous nous engageons à réfléchir à nos directives anticipées personnelles pour que notre mort ne soit ni volée ni imposée à Dieu, et nous vous invitons à en faire de même. Nous voulons que notre mort soit, grâce à l'[Esprit Saint](#), grâce à la présence des frères et sœurs, grâce à l'accompagnement de la médecine, un passage offert librement où nous remettons avec gratitude à notre Père des cieux tout ce qu'il nous aura donné. Nous voulons avec son Fils, Jésus, participer à l'offrande du monde, encore souffrant, pour son salut et la gloire de Dieu, en lui offrant tout l'amour vécu ici-bas. Nous voulons qu'elle soit en esprit et en vérité l'ultime pâque à l'image et ressemblance de la Pâque de Jésus. Nous voulons qu'elle soit un acte de confiance en l'infinie [miséricorde](#) de notre Dieu plus grand que tout.

Pour cela, comprenons bien la place essentielle de « l'intention » dans les décisions médicales en fin de vie. L'intention est-elle de soulager la souffrance trop dure en ménageant les instants encore à vivre, même si cela peut abrégé les jours du malade ? Ou bien l'intention est-elle d'anticiper la mort pour en finir avec la souffrance [17] ? Dieu dit : « Choisis la vie ! » (cf. *Dt*30, 19). Aidons-nous mutuellement, en écoutant l'avis des soignants, à discerner entre ce qui est soin, hydratation et nourriture dus au malade, même si la mort devient certaine, et ce qui pourrait être acharnement thérapeutique vain et source

de souffrance inutile [18]. Oui, aidons-nous à discerner les choix de vie tout en consentant à la mort qui vient.

La solidarité humaine

- *Légaliser le suicide assisté ou l'euthanasie, appelés par euphémisme « aide active à mourir », est une proposition récurrente face à la mort, ou plutôt au désir de mourir. Présentée comme une ouverture voire un progrès, elle a l'apparence d'une liberté plus grande de chaque personne qui, dit-on, a le droit de choisir sa mort en raison de son autonomie[19]. Elle ne nuirait en rien aux autres, est-il ajouté, puisque personne n'y serait obligé.*
- *L'envisager ainsi, c'est oublier la dimension éminemment sociale de la mort, et la solidarité humaine qui en découle. Qu'on le veuille ou non, le choix individuel du suicide assisté ou de l'euthanasie engage la liberté d'autrui convoqué à réaliser cette « aide active à mourir ». Il brise de façon radicale l'accompagnement fraternel prodigué ; il transforme profondément la mission des soignants. Il ruine la fécondité du symbole du bon Samaritain qui inspire l'amour, socle d'une « société digne de ce nom[20] ».*

Vivre la mort comme un choix individuel, à faire ou à ne pas faire, est inhumain. Nous sommes tous des êtres en relation, heureux de nous confier les uns aux autres. C'est dans la confiance en autrui que chacun peut envisager sa mort. Peut-on imaginer ce que vivraient profondément des enfants dont le père ou la mère déciderait que soit mis fin à sa vie ? Que signifierait pour un fils ou une fille de décider ce moment pour sa mère ou son père ne pouvant plus s'exprimer, ou même simplement y contribuer ou refuser d'y contribuer ? Face à la pression que susciterait la possibilité de choisir de mourir, quelle serait la liberté intérieure réelle d'une personne fragilisée par la maladie ? Par ailleurs, comment d'éventuels désaccords familiaux seraient-ils vécus ? Même si un dispositif réglementaire régulerait le processus de décision pour choisir sa mort, des proches désunis pourraient-ils trouver la paix du cœur ?

Comment ne pas être très attentifs à la situation des personnes atteintes d'un mal incurable, sans être en fin de vie à court terme ? Se voir diminuer est parfois insupportable. D'aucuns réclament de mourir en exprimant le désir de ne pas devenir un poids pour leurs proches. Céder à leur désir peut être présenté comme un acte de fraternité, et en tous les cas, de respect individuel. Cependant, la demande suffit-elle à justifier la solution de la mort ? De plus, le désir de quelques-uns doit-il conduire notre société à proposer la mort à toutes les personnes incurables ? Que vivront-elles si, plus ou moins explicitement, leur est présentée la possibilité de demander à être aidées à mourir ? La dynamique entière du soin en serait gravement déviée.

Légiférer en ce sens signifierait imposer à tous de faire un choix individuel. Cela éloignerait de la véritable liberté qui grandit dans la relation et qui suppose d'assumer ce que nous sommes en vérité, des êtres mortels qui ne s'appartiennent pas. Le fait même de proposer un tel choix accentuerait le mal-être de notre société et enfoncerait un peu plus notre humanité dans l'individualisme mortifère. Pour nous, chrétiens, ce serait s'éloigner

du dessein sauveur voulu par Dieu : « Rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés » (Jn 11,52).

Nous le comprenons, notre foi et notre charité sont et seront sollicitées. Foi et charité éclairent notre chemin et guident nos pas face à la mort et à l'accompagnement dû aux mourants. Elles demandent aussi d'éviter les jugements incompatibles avec le respect dû à chaque personne humaine. Elles donnent le courage de recommencer sans cesse à construire une fraternité, avec la grâce de Dieu et l'aide de la communauté.

L'aide active à vivre

Nos paroles seront peut-être de peu de poids face aux opinions apparemment dominantes. Pourtant, bon nombre de nos concitoyens s'interrogent devant la question radicale de la mort : « Ô mort, où est ta victoire ? » Ils voudraient tellement que la victoire soit à la vie ! Notre engagement à être ensemble serviteurs de la vie est la réponse à l'appel que Jésus nous adresse en proposant l'attitude du bon Samaritain : « Va, et, toi aussi, fais de même » (Lc10,37).

Sans doute avons-nous à examiner les modalités de la prise en charge personnelle et collective des personnes âgées, afin de leur proposer les meilleures conditions d'une fin de vie digne et d'une bonne approche de la mort. Il serait bon de nous instruire les uns les autres, de nous aimer en vérité et, osons le dire, de nous préparer, sans crainte, à bien mourir.

Il convient que chacun se prépare à la maladie et à la mort. On ne le fait pas en s'angoissant, en imaginant le pire, mais en apprenant à profiter de chaque instant pour se rapprocher de Dieu et des autres. Demandons la grâce de comprendre qu'être dépendant n'est pas une déchéance : la condition humaine est belle dans le fait même que nous sommes dépendants les uns des autres. Il y a des moments dans la vie où chacun donne beaucoup, et d'autres où chacun a à recevoir avec reconnaissance.

Gratitude et espérance

À ceux qui sont au service de la fin de vie de personnes fragilisées, que ce soit à court terme ou à moyen terme, qu'elles soient âgées ou non, qu'elles soient peut-être des jeunes ou des enfants, nous voulons redire les mots de saint Paul en conclusion de sa prédication sur la résurrection :

« Mes frères bien-aimés, soyez fermes, soyez inébranlables, prenez une part toujours plus active à l'œuvre du Seigneur, car vous savez que, dans le Seigneur, la peine que vous vous donnez n'est pas perdue » (1 Co15,58).

Nous vous invitons à faire vôtre ce grand chapitre 15 de la *Première Lettre aux Corinthiens* sur la résurrection du Christ et sur la résurrection des morts. Nous vous invitons à le méditer en priant l'Esprit Saint de donner à notre société la joie de choisir la vie, de choisir l'aide active à vivre et à bien mourir. Nous vous confions cette Parole de Dieu « afin que vous débordiez d'espérance » (Rm15,13).

« Rendons grâce à Dieu qui donne la victoire par notre Seigneur Jésus Christ » (1 Co15,57), exhorte saint Paul. Nous rendons grâce pour les soignants, les aidants, les

aumôniers des hôpitaux et des EPHAD, pour le personnel dévoué, les bénévoles et les visiteurs bienfaisants de nos parents et amis en établissements de santé, et pour les frères et sœurs qui tiennent la main de ceux qui nous quittent, souvent en leur demeurant proche dans le silence. Tous contribuent à la victoire de la paix ! Combien de témoins nous révèlent la fécondité de l'attention aux mourants pour que la paix advienne dans leur âme, et aussi dans le cœur de leurs proches !

Pour conclure

[Au cours de notre assemblée à Lourdes](#), nous prions le Seigneur des morts et des vivants pour qu'il accorde à tous et à chacun, à ses fils et ses filles bien-aimés unis par le [Baptême](#) à Jésus ressuscité, à tous nos frères et sœurs en humanité, un surcroît de sagesse et aussi la grâce d'une « bonne mort [\[21\]](#) ». « Pour un chrétien, dit le pape François, la bonne mort est une expérience de la [miséricorde](#) de Dieu, qui est proche de nous aussi dans ce dernier moment de notre vie. » Il ajoute : « Que saint Joseph nous aide à vivre le [mystère](#) de la mort de la meilleure manière possible [\[22\]](#). »

Ici, nous prions le Seigneur pour vous et, plus spécialement, pour ceux qui sont confrontés à une fin de vie souffrante. Nous prions, conscients de ce que le grand débat sur la fin de vie peut faire résonner au plus profond de chacun de nous. Que la Vierge Marie obtienne pour tous le don caché de l'[Esprit Saint](#) qui fait discerner la beauté de la vie et la grandeur de la fraternité.

À Lourdes, le 8 novembre 2022, Les évêques de France.

[\[1\]](#) « Dieu n'a pas fait la mort, il ne se réjouit pas de voir mourir les êtres vivants. Il les a tous créés pour qu'ils subsistent ; ce qui naît dans le monde est porteur de vie : on n'y trouve pas de poison qui fasse mourir. La puissance de la Mort ne règne pas sur la terre, car la justice est immortelle. » (Sg1,13-15)

[\[2\]](#) Constitution sur l'Église dans le monde de ce temps, *Gaudium et spes*, 7 décembre 1965, n.18 §1.

[\[3\]](#) *Ibid.*, n.10, §2.

[\[4\]](#) Cf. *ibid.*, n.14, §2.

[\[5\]](#) Cf. *Catéchisme de l'Église Catholique*, n.2548.

[\[6\]](#) *Ibid.*, n.18, §1.

[\[7\]](#) Cf. Jean-Paul II, [encyclique](#) *L'Évangile de la vie*, 25 mars 1995, n.65.

[\[8\]](#) La loi du 9 juin 1999 considère que c'est un droit pour chaque citoyen d'avoir accès aux soins palliatifs. Le dernier Avis du Comité consultatif national d'éthique reconnaît que ce n'est pas encore le cas pour tous les malades et met le développement des soins palliatifs en exigence préalable à l'éventuelle évolution législative (Avis 139, 30 juin 2022).

[\[9\]](#) Vous pouvez aller sur le site de la Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs (SFAP).

[\[10\]](#) Cf. Jean-Paul II, [encyclique](#) *L'Évangile de la vie*, 25 mars 1995, n.65.

- [11] Cela est prévu par la loi dite Clayes-Léonetti du 2 février 2016.
- [12] Congrégation pour la doctrine de la foi, Lettre *Samaritanus Bonus*, V §1.
- [13] *Sacrements pour les malades*, n. 144.
- [14] Cf., par exemple, Bulle d'indiction, *Misericordiae Vultus*, n° 15. Voir la citation de saint Jean de la Croix (1542-1591), dans le *Catéchisme de l'Église Catholique*, n.1022.
- [15] Prévues par la loi du 22 avril 2005, article 7.
- [16] Désignation de la « personne de confiance » prévue par la loi du 4 mars 2002 et précisée dans la loi du 22 avril 2005, article 8 : « L'avis de cette dernière, sauf urgence ou impossibilité, prévaut sur tout autre avis non médical, à l'exclusion des directives anticipées, dans les décisions d'investigation, d'intervention ou de traitement prises par le médecin. »
- [17] L'intention est « un élément essentiel » pour discerner la bonté morale d'un acte humain (*Catéchisme de l'Église Catholique*, n. 1752). Jean-Paul II, au n. 65 de son [encyclique](#) *L'Évangile de la vie*, écrit : « Par euthanasie au sens strict, on doit entendre une action ou une omission qui, de soi et dans l'intention, donne la mort afin de supprimer ainsi toute douleur. L'euthanasie se situe donc au niveau des intentions et à celui des procédés employés. »
- [18] Saint Jean-Paul II confirme la possibilité morale de refuser l'acharnement thérapeutique (*L'Évangile de la vie*, n. 65). La Congrégation pour la doctrine de la foi évoque « l'obligation morale d'exclure l'acharnement thérapeutique » (Lettre *Samaritanus Bonus* du 25 juin 2020, V § 2. La loi civile dite Léonetti du 22 avril 2005 l'interdit.
- [19] Au sujet de l'autonomie, Jean-Paul II, au n.64de*L'Évangile de la vie*, écrit : « En refusant ou en oubliant son rapport fondamental avec Dieu, l'homme pense être pour lui-même critère et norme, et il estime aussi avoir le droit de demander à la société de lui garantir la possibilité et les moyens de décider de sa vie dans une pleine et totale autonomie. C'est en particulier l'homme des pays développés qui se comporte ainsi ; il se sent porté à cette attitude par les progrès constants de la médecine et de ses techniques toujours plus avancées. [...] Dans ce contexte, la tentation de l'euthanasie se fait toujours plus forte, c'est-à-dire la tentation de se rendre maître de la mort en la provoquant par anticipation et en mettant fin ainsi « en douceur » à sa propre vie ou à la vie d'autrui. »
- [20] Cf. *Fratelli tutti*, 3 octobre 2020, n.71. Prenez le temps de lire l'admirable deuxième chapitre « Un étranger sur le chemin » de cette [encyclique](#) du pape François, *Fratelli tutti*.
- [21] Cf. *Missel romain* (2021), [Messe](#) « pour demander la grâce d'une bonne mort », p. 1151.
- [22] Pape François, [Catéchèse](#) du 9 février 2022 : « Saint Joseph, patron de la bonne mort. » Dans cette [catéchèse](#), le Pape rappelle la tradition selon laquelle saint Joseph mourut entre les bras de Jésus et de la Vierge Marie (Benoît XV, [Motu proprio](#) *Bonum Sane*, 25 juillet 1920).

LECTURES DE LA MESSE

PREMIÈRE LECTURE Couleur RVB 191.35.41 ou BF 2329

« Pour vous, le Soleil de justice se lèvera » (MI 3, 19-20a)

Lecture du livre du prophète Malachie

Voici que vient le jour du Seigneur, brûlant comme la fournaise. Tous les arrogants, tous ceux qui commettent l'impiété, seront de la paille.

Le jour qui vient les consumera –dit le Seigneur de l'univers– il ne leur laissera ni racine ni branche.

Mais pour vous qui craignez mon nom, le Soleil de justice se lèvera :il apportera la guérison dans son rayonnement.

– Parole du Seigneur.

PSAUME

R/ Il vient, le Seigneur, gouverner les peuples avec droiture. (cf. Ps 97, 9)

Jouez pour le Seigneur sur la cithare, sur la cithare et tous les instruments ;
au son de la trompette et du cor, acclamez votre roi, le Seigneur !

Que résonnent la mer et sa richesse, le monde et tous ses habitants ;
que les fleuves battent des mains, que les montagnes chantent leur joie.

Acclamez le Seigneur, car il vient pour gouverner la terre,
pour gouverner le monde avec justice et les peuples avec droiture !

DEUXIÈME LECTURE

« Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus » (2 Th 3, 7-12)

Lecture de la deuxième lettre de saint Paul apôtre aux Thessaloniens

Frères, vous savez bien, vous, ce qu'il faut faire pour nous imiter.

Nous n'avons pas vécu parmi vous de façon désordonnée ; et le pain que nous avons mangé, nous ne l'avons pas reçu gratuitement. Au contraire, dans la peine et la fatigue, nuit et jour, nous avons travaillé pour n'être à la charge d'aucun d'entre vous. Bien sûr, nous avons le droit d'être à charge, mais nous avons voulu être pour vous un modèle à imiter. Et quand nous étions chez vous, nous vous donnions cet ordre :si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus. Or, nous apprenons que certains d'entre vous mènent une vie déréglée, affairés sans rien faire. À ceux-là, nous adressons dans le Seigneur Jésus Christ cet ordre et cet appel :qu'ils travaillent dans le calme pour manger le pain qu'ils auront gagné.

– Parole du Seigneur.

ÉVANGILE

« C'est par votre persévérance que vous garderez votre vie » (Lc 21, 5-19)

Alléluia. Alléluia.

Redressez-vous et relevez la tête,
car votre rédemption approche.

Alléluia. (Lc 21, 28)

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc

En ce temps-là, comme certains disciples de Jésus parlaient du Temple, des belles pierres et des ex-voto qui le décoraient, Jésus leur déclara : « Ce que vous contemplez, des jours viendront où il n'en restera pas pierre sur pierre : tout sera détruit. » Ils lui demandèrent : « Maître, quand cela arrivera-t-il ? Et quel sera le signe que cela est sur le point d'arriver ? » Jésus répondit : « Prenez garde de ne pas vous laisser égarer, car beaucoup viendront sous mon nom, et diront : « C'est moi », ou encore : « Le moment est tout proche. » Ne marchez pas derrière eux ! Quand vous entendrez parler de guerres et de désordres, ne soyez pas terrifiés : il faut que cela arrive d'abord, mais ce ne sera pas aussitôt la fin. » Alors Jésus ajouta : « On se dressera nation contre nation, royaume contre royaume. Il y aura de grands tremblements de terre et, en divers lieux, des famines et des épidémies ; des phénomènes effrayants surviendront, et de grands signes venus du ciel.

Mais avant tout cela, on portera la main sur vous et l'on vous persécutera ; on vous livrera aux synagogues et aux prisons, on vous fera comparaître devant des rois et des gouverneurs, à cause de mon nom. Cela vous amènera à rendre témoignage. Mettez-vous donc dans l'esprit que vous n'avez pas à vous préoccuper de votre défense.

C'est moi qui vous donnerai un langage et une sagesse à laquelle tous vos adversaires ne pourront ni résister ni s'opposer. Vous serez livrés même par vos parents, vos frères, votre famille et vos amis, et ils feront mettre à mort certains d'entre vous. Vous serez détestés de tous, à cause de mon nom. Mais pas un cheveu de votre tête ne sera perdu. C'est par votre persévérance que vous garderez votre vie. »

– Acclamons la Parole de Dieu.

[Retour à l'accueil](#)